



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SALERS

Semestriel – Novembre 2017-

« La saison touristique 2017 a été bonne malgré un début difficile. Les manifestations : Légendaire, Sites du Goût, Pastourelle, Chasse, La SAGRANIERE, Comice ont attiré un nombre record de participants et de visiteurs.

Dans un autre registre, la manifestation un peu déjantée de « RAD COW » a fait le « buzz » jusqu'aux Etats Unis avec des millions de vues. ...

La notoriété de Salers a largement contribué à ce succès, je suis persuadé que les émissions de télévision (Les 100 lieux qu'il faut voir, Des Racines et Des Ailes) contribuent largement à l'attractivité touristique de Salers. On peut être le plus beau, si personne ne le sait. ...

J'avais annoncé les travaux sur la place Tyssandier d'Escous cet automne. Les différents changements dans l'organisation territoriale : région, département ont malheureusement retardé le financement de ce projet. Tout devrait se concrétiser courant janvier 2018.

Je voudrais revenir encore une fois sur les relations compliquées entre les Architectes des Bâtiments de France et la commune de Salers. L'Aire de Mise et Valeur de l'Architecture et du Patrimoine tout ce qui peut être fait (ou pas) sur le plan architectural à Salers. Ce document a été signé par toutes les parties : commune, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine, Préfecture, Parc des Volcans, Région, etc. ... Ces recommandations doivent être respectées par tous, y compris par les ABF qui ne doivent pas les faire évoluer en fonction de leur ressenti.

Salers doit rester un village vivant et attractif, il ne doit pas devenir un musée ou un conservatoire ouvert à quelques visiteurs initiés.

Les compétences assainissement en 2018 et eau en 2019 seront transférées à la Communauté de Communes. Beaucoup de discussions en perspectives. Cette démarche est une obligation issue de la loi NOTRe.

Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année ».



Jean-Louis FAURE
Maire de Salers

Les travaux réalisés

• Equipement

Le portail de l'Esplanade de Barrouze, malencontreusement endommagé il y a maintenant quelques années, a été remis en place cet automne grâce aux interventions de l'entreprise de maçonnerie SIRIEIX (Anglards-de-Salers) pour le pilier, l'entreprise de carrosserie JONCOUX (Anglards-de-Salers) pour le portail métallique et les employés communaux pour la peinture.



Réfection des toilettes publiques sur 2 ans

*Les travaux de remise en l'état des **sanitaires de Barrouze** débutés ce printemps, se sont achevés cet automne avec l'intervention des entreprises : BORNE (Salers) pour les sanitaires et la plomberie, PERS (Mauriac) pour le carrelage, SARL ROBERT (Salers) pour la menuiserie et les employés municipaux pour la peinture.

*Les employés municipaux ont également apporté la touche finale de réfection des **sanitaires du parking de la route d'Aurillac** (peinture).

A ce jour, les travaux de remise en état de l'ensemble des sanitaires publics prévus sur deux ans : Barrouze, route d'Aurillac et du parking route de St-Paul sont terminés.

Les réseaux d'eau et d'assainissement

Suite à la loi NOTRe, une étude de gouvernance en vue de la mutualisation intercommunale des services d'eau potable et d'assainissement » a été commandée et réalisée par la Communauté de Communes du Pays de Salers sur la commune de Salers. Le transfert de la compétence de l'assainissement de la commune de Salers vers la Communauté de Communes du Pays de Salers, voté ce mois d'octobre, deviendra effectif au 1^{er} janvier 2018. Le transfert de la compétence de l'eau sera voté au plus tard fin 2019.



• Voirie

Sont à noter :

-maçonnerie / fleurissement, quelques aménagements de pierre visant à améliorer l'image du fleurissement sur Salers avec deux parterres de fleurs (rue des Nobles et sanitaires publics de l'esplanade de Barrouze) ont été réalisés par les employés municipaux.

-eau et assainissement, quelques petits travaux d'entretien courant : réfection de regards /

aménagement de grilles à Jarriges et rocade Charles Maigne (au parking des bus).

-l'élagage de la route de la station d'épuration par les employés municipaux.

• Bâtiments communaux

Régularisation - La Maison dite de la Cure (place du Château) comprenant trois logements communaux, appartenait pour moitié à l'EHPAD Lizet et de l'autre à la commune de Salers. Après consultation des Domaines, la commune de Salers a acheté ce printemps la part de la Maison de retraite pour un montant de 75 000€.

Quelques travaux de rafraîchissement d'un logement communal y ont été effectués.

Les travaux en cours

- Voirie

Le projet de réfection de la place Tyssandier d'Escous, dans le cadre de l'aménagement des Cités de caractère est toujours d'actualité. Les retards d'ordre politique, administratif et pratique sont dus entre autres à la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes. Le dossier de Salers devrait être acté à la commission de décembre. Le début des travaux devrait en découler pour l'automne 2018, afin de ne pas gêner la saison touristique estivale.



Nota bene - Certains l'auront remarqué, l'éclairage au sol nocturne de la place Tyssandier d'Escous a montré quelques faiblesses cette année. Les travaux visant à y remédier étant coûteux, aucune amélioration de fond n'est prévue avant les travaux de réfection de la place.

La commune doit toujours investir dans le printemps dans **des panneaux de signalisation routière intra-muros** (pour remplacer ceux vieillissants) et revoir le **marquage au sol des parkings**.

- Signalétique

Aux dernières nouvelles, la production des **cinq plaques « curiosités »**, est en cours. La pose est planifiée pour la mi-décembre.

Les quatre RIS (Relais d'Information Services) sont également en cours de fabrication et devraient être posés « courant janvier en fonction de la météo »...

Rappel : il s'en suivra l'enlèvement des panneaux publicitaires dans « Salers bourg ».

« I.1.5. PUBLICITE : L'interdiction de la publicité s'applique sur l'ensemble du périmètre de l'A.V.A.P., en application de l'article L.581-8 du Code de l'Environnement.

Un courrier sera envoyé à chaque commerce rappelant la réglementation en matière de façade commerciale, enseignes, stores et bannes (consultable sur simple demande en mairie et sur : http://www.salers.fr/aire-mise-en-valeur-architecture-patrimoine_fr.html).



• Bâtiments communaux

Si le chantier de réaménagement du **point d'accueil de l'Office de Tourisme du Pays de Salers** s'est achevé à la date du 20 juin, l'aménagement de la **salle d'accueil de la mairie** facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite, a été reporté à l'automne pour ne pas gêner la saison touristique estivale.



Les travaux ont repris fin octobre. La Communauté de Communes du Pays de Salers qui a en charge la gestion des entreprises et le financement du dossier estime l'achèvement des travaux pour la fin de l'année.

L'inauguration de fins de travaux des secteurs de l'Eglise (place de l'Eglise, rue Courbières, rue du Couvent) et de la Maison Vernhes (Mairie et Office de Tourisme), devrait suivre aux beaux jours, la population sagranière sera bien évidemment informée et conviée le moment venu.

Camping municipal Le Mouriol.

Rappel, la réfection de l'appartement de fonction du camping et des quatre derniers chalets est toujours programmée pour le printemps 2018. L'entreprise de menuiserie JOANNY (St-Martin-Valmeroux) doit intervenir au printemps.

Restauration de la Chapelle Notre-Dame de Lorette

L'entreprise SOCOBA ets MANDER (Brive), spécialisée en restauration de bâtiments anciens a été retenue. Les travaux devraient débuter ce printemps avec la consolidation du clocher pour répondre en premier lieu aux désordres d'ordre structurel affectant la stabilité de l'édifice.

ACCEIL > LES PROJETS > PATRIMOINE RELIGIEUX > CHAPELLE ND DE LORETTE À SALERS

DESCRIPTION

MÉDIAS

FAIRE UN DON >

La Chapelle Notre Dame de Lorette se situe au Nord-Est de Salers, au pied de la cité de

Rappel : 4 tranches de travaux pour un budget de 209 635 €. Pratiquement ¼ des fonds récoltés à ce jour. Souscription publique en collaboration avec la Fondation du Patrimoine.

Les dons sont déductibles : des impôts sur le revenu à hauteur de 66% du don (dans la limite de 20% du revenu imposable), de **l'impôt sur la fortune** à hauteur de 75% du don (dans la limite de 50.000 €), de **l'impôt sur les sociétés**, à hauteur de 60% du don, (dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT).

Bon de souscription disponible dans la chapelle Notre-Dame-de-Lorette, dans l'église St-Mathieu, au secrétariat de Mairie de Salers et téléchargeable sur le site internet de la mairie. Possibilité également de faire son don en ligne, sur internet en suivant le lien : www.fondation-patrimoine.org/43678

Un bilan des régies qui confirme la tendance ...

Sur 2017, l'augmentation de la fréquentation touristique sur Salers constatée par l'Office de Tourisme du Pays de Salers, va de pair avec l'utilisation des **parkings publics de la commune de Salers**, en progression de 15% par rapport à 2016... **Il en va de même pour le camping municipal « Le Mouriol »** dont le taux de remplissage gagne 10% par rapport à 2016.

En vrac, quelques nouveaux, nouvelles et nouveautés ...

Une nouvelle conséquence indirecte des coupes budgétaires...

Le village de Salers s'est engagé dans la réalisation de la **Charte « Notre Village Terre d'Avenir »** le 27 avril 2009 afin de contribuer, à sa mesure, aux réflexions et actions globales en faveur du développement durable. Cette charte a été adoptée le 14 sept. 2010. Le conseil municipal a décidé de poursuivre ses efforts en faveur du développement durable le 14 novembre 2014. L'évaluation du premier agenda 21 a été réalisée les 26 nov. et 10 déc. 2015. L'évaluation du deuxième agenda 21 initialement programmée pour l'automne 2017, a été annulée suite à la décision du conseil municipal du 11 juillet 2017 de ne pas poursuivre faute de moyens humains et financiers....

Suite à la visite de contrôle de classement du camping municipal « Le Mouriol » le 25 septembre dernier, Atout France a renouvelé le **classement en 3 étoiles** du camping pour une durée de 5 ans.

De nouveaux arrivants sur Salers....

*Ingrid et Frédéric BUELENS ont ouvert cet été un magasin de vêtements et d'accessoires de mode dédiés aux femmes « **Habiller de la tête aux pieds** », dans la rue de la Martille et comptent aujourd'hui parmi les nouveaux habitants de Salers.

***L'abbé Jacques MAJDAN**, logé au presbytère de St-Martin-Valmeroux, remplace l'Abbé RIEU en tant que prêtre responsable de la Paroisse Saint-Jean XXIII en pays de Salers et anime les messes des 13 clochers depuis septembre.

***L'Antre du Viking**, s'est installé dans la Forge rue Notre-Dame. Cet artisan coutelier domicilié à Freix-Anglards souhaite ouvrir son atelier de fabrication, vente de couteaux pliants, affûtage, réparation et restauration d'armes au public toute l'année à Salers.

Mail : lantreduviking@bbox.fr **Tél. :** 09 87 10 96 13 **Facebook :** @lantreduviking

Accueillir de nouveaux arrivants sur Salers...

Aucun **logement communal** n'est resté vacant cette année. Tout particulier ou professionnel souhaitant communiquer sur son appartement / maison / boutique / établissement à vendre ou à louer (domicilié sur la commune de Salers), peut figurer gratuitement sur **la page « immobilier » du site internet de la commune de Salers** sur simple demande au secrétariat de mairie ou par mail à mairie.salers@wanadoo.fr. Ces informations seront automatiquement transmises sur les pages « logement » et/ou « locaux commerciaux » du site internet de la Communauté de Communes du Pays de Salers pour donner toutes les chances aux nouveaux arrivants de s'installer.....

Le Clin d'œil de l'été

Un certain mercredi matin, jour de marché, un nouvel objet, quelque peu surprenant a rejoint tant bien que mal « la petite boîte d'objets trouvés » de l'Office de Tourisme : un fauteuil roulant, oublié là, non loin de la fontaine Tyssandier d'Escous, dont les vertus miraculeuses n'avaient pas été notées jusqu'alors....

Si son propriétaire le recherche, le fauteuil a rejoint l'EHPAD Lizet...

LES SERVICICES MUNICIPAUX

Service administratif

Le secrétariat de mairie est ouvert au public de 9h00 à 12h et 13h30 à 17h30 le lundi et jeudi et de 9h00 à 12h00 le mardi*, mercredi, vendredi* (*sauf urgences)

Tél. : 04 71 40 72 33 - E-mail : mairie.salers@wanadoo.fr Site : www.salers.fr

La commune de Salers propose désormais aux administrés qui le souhaitent, la possibilité de payer leurs factures émises par la commune (loyer et cantine) par **prélèvement automatique**. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au secrétariat de mairie.

Ecole

Programme des temps d'activités périscolaires (TAP) proposés aux élèves de Salers tous les mardis et vendredis soirs de 16h à 16h45.



« La récolte de « l'atelier jardinage » s'est révélée très fructueuse cette année. En plus, elle a permis aux enfants de préparer Halloween lors d'un « atelier citrouilles ». De retour de vacances, les enfants s'affairent déjà à la préparation du Marché de Noël de l'école avec couronnes de Noël et diverses décorations que vous pourrez venir découvrir et acheter le dimanche 10 décembre à la salle des fêtes de Salers... »

Andrée et Florence, animatrices des TAP

Rappel - Collecte des déchets

Le ramassage **intra-muros** des déchets se fait au porte à porte par les employés communaux. Les camions bennes collectent les déchets contenus dans les containers **en périphérie de la cité** de la façon suivante :

Salers bourg	15/10 au 15/04	15/04 au 30/06 1 ^{er} /09 au 15/10	Juillet /août	Salers périphérie	Basse saison	Haute saison
Poubelles	lundi, vendredi	lundi, mercredi, vendredi	tous les jours	Poubelles	mardi	mardi et vendredi

Rappel : en aucun cas ne doivent être déposés dans ces poubelles : les déchets verts, les encombrants, les emballages ménagers recyclables, les cartons.

Tri sélectif des ordures ménagères : 2 containers à verre, 1 container à papier, 1 container pour les emballages ménagers légers (cartonnettes / plastiques) sont disposés au foirail (route d'Aurillac) et gérés par le SIETOM de Drugeac.

Rappel : ces containers sont destinés uniquement au tri sélectif.

Ni encombrants, ni cartons sous peine de sanctions (article R 610-5 du nouveau code pénal)

La déchèterie des 4 Routes de Salers collecte : bois, bois traité, déchets verts, déblais et gravats, métaux, cartons, encombrants, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets diffus spécifiques : batteries, piles, boutons, peintures, aérosols, accumulateurs, ampoules, néons, huiles, extincteurs, radiographies, cartouches d'encre). Elle est **gratuite pour les particuliers** et payante pour les professionnels.

Ouverture : lu. au ve. de 16h30 à 18h30 et le sa. de 9h30 à 12h - Fermé le di. et les jours fériés.

Renseignements : 04 71 40 72 09 ou 06 83 63 48 13

Chronique du jardinier

« La saison estivale a été plutôt clémente et bénéfique pour les jardins comme pour le tourisme. Les nombreux visiteurs qui sont passés à Salers cette année ont pu contempler le fleurissement de nos rues et ruelles, mais aussi admirer les magnifiques jardins que la promenade autour du village peut offrir. Les habitants qui embellissent leurs fenêtres ou balcons, qui fleurissent un coin de rue de manière spontanée, qui participent à entretenir et agrémenter l'espace public font de notre village un lieu atypique. Ainsi Salers est plus vivant, plus accueillant et son image en est confortée.



Dès à présent il nous faut préparer la saison prochaine. L'automne s'installe, la nature nous ravit de ses couleurs mordorées, pour le jardinier cette période est à la contemplation ; mais demeure une période de labeur : terminer les dernières cueillettes dans le verger et le potager, tailler les haies, planter les petits fruits et les bulbes et rentrer les plantes frileuses....

Voici quelques conseils de jardinage afin d'aborder l'hiver et le printemps prochains sereinement :

Les travaux habituels

- Mettez au compost les plantes potagères mortes et saines.
- Travaillez le sol pour préparer le printemps, bêchez les parcelles vides, incorporez du compost ou du fumier, ou tout autre amendement organique,
- Semez des engrais verts sur les parcelles vides
- Vérifiez les accessoires pour les oiseaux, mangeoires, nichoirs

Au potager

- Rentez les courges et potirons au sec, veillez à ce qu'ils ne se touchent pas, ils se conserveront tout l'hiver.
- Faites de même pour les haricots secs, carottes et betteraves. Récoltez-les le matin et laissez-les sécher toute la journée avant de les stocker.
- Ramassez la mâche selon vos besoins.
- Divisez la rhubarbe et l'oseille.

Au verger

- Récoltez les derniers fruits, pommes, poires, châtaignes, noix, noisettes.
- Ramassez les fruits véreux et malades.
- Ramassez les feuilles mortes.
- Plantez, taillez et entretenez les arbres fruitiers à noyau, nettoyez les troncs pour les débarrasser des mousses et des lichens.
- Enrichissez la terre sous les arbres.
- Traitez les arbres sensibles aux maladies.
- Plantez les fraisiers, les framboisiers...

Au jardin d'ornement

- Plantez vos bulbes (Tulipes, iris, narcisses, jacinthes....) pour un printemps tout en couleur, enterrez les à une profondeur à peu près égale à leur hauteur. Pensez au moment de choisir vos bulbes, à organiser et échelonner les floraisons de vos massifs en plantant les variétés les plus hautes au fond du massif.

- Dans un pot, plantez quelques bulbes de narcisses et de tulipes, enterrez-les dans un coin du jardin, au printemps vous récupérerez une jolie potée, qui embellira un coin du jardin démunie de fleurs.
- C'est le moment favorable pour planter les arbustes, haies persistantes et fleuries, la terre étant encore chaude, les racines auront le temps de s'installer avant l'hiver.
- Ramassez les feuilles mortes, mettez-les en tas dans un endroit sec (sauf les feuilles de rosiers souvent porteuses de maladies) elles serviront pour protéger les racines du froid, ou en été, elles garderont la fraîcheur du sol et éviteront la germination des mauvaises herbes.
- Attendez que les oiseaux aient consommé les baies des haies champêtres qui fructifient à l'automne avant de les tailler.

Les plantes d'intérieur

- Rentrez les plantes que vous avez laissées dehors durant l'été, coupez les fleurs et les tiges fanées, nettoyez le fond des pots, pour y déloger les différents insectes, renouvelez la terre à la surface.
- Arrosez plus fréquemment les plantes qui entrent maintenant en période de floraison, comme par exemple, l'anthurium, le poinsettia...

Astuces et conseils du jardinier

La taille ou l'élagage des vieux arbres fruitiers ne doit jamais être trop sévère, au risque que les fruits tombent prématurément. Etalez plutôt vos opérations de rajeunissement sur trois saisons, de préférence à la fin de l'automne ou en hiver ».

Bibliothèque

Depuis le 26 avril, Christine LACOSTE vous attend tous les mercredis de 14h à 17h dans les locaux de l'école primaire, rue du Couvent. La Médiathèque du Conseil départemental du Cantal met à disposition de la commune un dépôt de livres renouvelés. Les lecteurs ont la possibilité de réserver, via le portail www.culture.cantal.fr, des documents tout support (livres, CD, DVD, jeux et jouets et/ou œuvres d'art) qui seront déposés à la médiathèque de Salers. La médiathèque dispose également du WIFI et de 2 postes de consultation libre d'internet.

Pour tout renseignement : **Tél. :** 04 71 40 72 33 – **Mail :** bibliotheque.salers@gmail.com



La parole est aux associations...

Les Amis de Salers

« Les Amis de Salers » programment cet hiver selon le temps et l'humeur de l'animateur, quelques cafés philo et autres réunions et débats pour échanger, aérer et réchauffer nos neurones.
Contact mail : laganesalers@gmail.com ou tél. : 07 85 76 65 51 »

Jean-Pierre LAGANE, Président de l'association

Le musée de Salers

« La saison estivale se termine. Le musée a fermé ses portes fin octobre jusqu'au printemps après une saison favorable. La fréquentation est en hausse, les commentaires sur le livre d'or sont élogieux. L'exposition temporaire « La vache de Salers vue par les peintres » créée par M. et Mme YZORCHE a été appréciée. Nous pouvons envisager avec optimisme la prochaine saison 2018 comptant toujours sur le soutien sans faille de la municipalité.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient nous rejoindre pour partager nos activités ».



Michelle CELARIER-DESCOEUR, Présidente de l'association

L'amicale Laïque de l'école du RPI Salers / St-Bonnet-de-Salers / St-Paul-de-Salers



« Comme chaque automne, l'amicale laïque des parents de l'école organise son traditionnel quine. Il aura lieu à St-Bonnet-de-Salers le samedi 18 novembre à 20h 30. De nombreux lots sont à gagner dont un bon d'achat de 250 € en supermarché, 2 repas au restaurant du chef étoilé Serge Vierra, des jambons, des places de spectacle, un bon d'achat en bijouterie, des séjours en gîte et camping, des filets garnis... Cette manifestation est essentielle pour le financement des sorties proposées aux élèves, merci d'avance pour votre participation !

L'amicale souhaiterait également reconduire l'organisation du marché de Noël à Salers, la date du dimanche 10 décembre est envisagée. Toutefois, un nombre suffisant de bénévoles est exigé pour le bon déroulement de la journée, dans le cas contraire, la manifestation ne pourra avoir lieu. Une réunion de préparation se tiendra à l'école de Salers le lundi 13 novembre à 20h30, toutes les personnes qui souhaitent apporter un coup de main sont donc les bienvenues (même si elles ne sont pas parents d'élèves ».

Marie LOUVRADOUX-GRENIER, Présidente de l'association

L'association La Sagranière

« La saison estivale de La Sagranière a été une nouvelle fois bien remplie. Danseurs et musiciens ont assuré près de vingt-cinq représentations dans tout le Pays de Salers. Les danseurs se sont même produits au-delà des frontières du canton avec un déplacement en Creuse au mois de mai et un autre près de Brive début novembre dans le cadre d'un échange avec un des groupes venu à Salers pour le 15 août.



Toujours très apprécié des estivants mais aussi des locaux, le spectacle de La Sagranière se veut vivant et dynamique afin de respecter les valeurs de notre folklore et perpétuer nos traditions. Les

répétitions sont l'occasion de retrouver de vieilles bourrées ou de perfectionner le répertoire, mais toujours dans le même esprit que nos ancêtres.

Le groupe d'enfants atteint maintenant la vingtaine et leur motivation et leur aisance suscite toujours l'admiration du public. Jean LESCURE est désormais fortement secondé par Manon COURTINE pour les encadrer.

Le gala du 15 août a permis aux Sagramiers et aux touristes de passage de découvrir le folklore gascon avec nos amis de Mirande, mais aussi d'avoir un clin d'œil de nos voisins corréziens. L'année prochaine nous recevrons un groupe de l'Indre-et-Loire.

Le groupe a toujours de nouveaux projets, pour l'année prochaine notamment, un voyage sur la côte Atlantique espagnole fin août.

Mais avant il faut penser aux spectacles. Les répétitions ont déjà repris. Tous les Sagramiers, (dès 5 ans), intéressés pour venir rejoindre le groupe seront les bienvenus. Nous serions également ravis de pouvoir renforcer notre orchestre, alors amis musiciens, à vous de jouer ou d'apprendre... »

Antoine BANCAREL, Président de l'association (Tél. 06 75 24 89 04)

La Pastourelle

Les inscriptions sont ouvertes !!!

La randonnée pédestre 32km, les trails 32km et 53km, ainsi que le repas du dimanche sont déjà complets... il reste des places sur la randonnée ISOTONER et la Buronnière du samedi, sur le VTT et à la Pasta Party du samedi. Vous pouvez cependant vous inscrire sur liste d'attente dans la rubrique "inscription".

La vingtième édition de la Pastourelle est lancée. Il ne vous reste plus qu'à vous préparer à affronter le Cantal, ses montagnes, sa gastronomie, ses vaches (si si, vous en croiserez...) et surtout l'emblématique repas de folie de la Pastourelle!!!! Attention, la préparation mentale à cette ultime épreuve du weekend est toute aussi importante que votre préparation sportive!!!! 😊

Bonne Pastourelle à tous!

Philippe BARRIERE, Président de la Pastourelle 2000

Jumelage Salers – Holloko & La Société Historique du Pays de Salers

La Société Historique du Pays de Salers et le Comité de Jumelage Salers-Hollókö, partenaires de la commémoration du centenaire de 1918 !

« Depuis presque 10 ans que la SHPS a été fondée, de nombreux articles ont été rédigés par des bénévoles passionnés de leur territoire.

Dans un souci de dynamiser et de valoriser le patrimoine du Pays de Salers, la SHPS s'associe à la commune de Bussy Saint-Georges (77) pour rendre hommage aux millions de nos concitoyens morts pour la France. Notre ville jumelée, Hollókö en Hongrie, a également fait savoir qu'elle souhaitait participer à cet hommage en offrant le regard de l'autre camp.



A cette fin, la SHPS souhaite collecter des archives, documents et toute forme de témoignage relatifs aux poilus du Nord-Ouest Cantal afin de présenter leurs conditions de vie aux jeunes générations lors d'une grande exposition mémorielle en 2018.

Vous pouvez nous aider en nous contactant au 0638760525 ou contact.shps@gmail.com

Merci à tous,

Cédric TARTAUD-GINESTE, ancien conseiller municipal délégué au jumelage avec Hollókö et Président de l'association SHPS

L'ETAT CIVIL

Décès

Mme WILLOT Mélanie, le 1er mars 2017
Mme ANDRIEU Jeanne, le 12 avril 2017
M. BADIALI Joseph, le 9 mai 2017
Mme ROUSSE Suzanne, le 27 juin 2017
Mme VERGER Irène, le 26 septembre 2017
Mme MEYNIAL Lucienne, le 10 octobre 2017
Mme BARRIER Marie-Louise, le 29 octobre 2017

Mariage

M. CABY Dominique et Melle SAMOYLOVA Irina, le 13 mai 2017

LES SERVICES MEDICAUX

Médecin généraliste	STRUB Pascal	Place Tyssandier d'Escous	04 71 40 70 44
Kinésithérapeute	EMANUELE Martine FRESSINIER Brigitte,	Place Tyssandier d'Escous	04 71 40 76 40
Infirmières libérales	ROUCHY Amélie, JOANNY Agnès JOVIN Babeth	Rue du château	04 71 40 74 33
Pharmacie	DUREL Frédéric	Place Tyssandier d'Escous	04 71 40 70 57

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE
à Saint-Martin Valmeroux - Salers

La communauté de centres de Saint-Martin Vx - Salers

17 sapeurs-pompiers volontaires à Salers
20 sapeurs-pompiers volontaires à St-Martin Vx
238 interventions par an
8 véhicules de secours
12 communes défendues

Devenir Sapeur-Pompier VOLONTAIRE

- Des hommes ou des femmes de toutes origines socio-professionnelles
- Des conditions d'accès peu restrictives
- Quelques heures/mois
- Une adaptation aux contraintes professionnelles et familiales
- Une activité récréative
- Toutes missions ou mission secours à personnes

Pourquoi pas vous ?

CONTACT : Lieutenant Stéphane RAJEWICZ - 06 88 20 18 45
Salers : Sergent Olivier LAPORTE - 06 89 46 50 75
St-Martin Vx : Lieutenant Gilbert CHABRIER - 06 67 65 98 15

Management complémentaire - Mission Volontariat 04 71 60 97 22 ou 505 du Centre 04 71 60 82 80



Un défibrillateur est installé sous le sas d'entrée de la salle des fêtes, rue du Couvent

TOUS A VOS AGENDAS

(Dates connues au jour du 12 nov. 2017, d'autres sont à venir et ne sont pas encore « officielles »)

2017

Sa 11 novembre : commémoration du 11 novembre 1918 – RDV à 11h45 sur la place Tyssandier d'Escous pour rejoindre le Monument aux Morts du Cimetière vieux, rue Courbière

Sa 18 nov. : quine de l'école, 20h30 à la salle des fêtes de St-Bonnet-de-Salers

Di 10 déc. : marché de Noël, 10h/17h à la salle des fêtes (sous réserve de bénévoles)

2018

Sa 6 janv. : vœux de la municipalité, 18h à la salle des fêtes

Di 7 janv. : vœux des pompiers, 10h30 à la caserne, rue du Puy Violent, Les Prés de Faure

Ve 23 fév. : Festival Hibernarock – Heymoonshaker + Mû, 20h30 à la salle des fêtes

Lu 19 mars : commémoration du 19 mars 1962 - 11h au monument du parking de la route d'Aurillac

Sa 28, di 29 et lu 30 avril : Salon des Sites Remarquables du Goût, sur le site de la salle des fêtes et de l'école rue du Couvent

Ma 8 mai : commémoration du 8 mai 1945 – RDV à 11h45 sur la place Tyssandier d'Escous pour rejoindre le Monument aux Morts du Cimetière vieux, rue Courbière

Sa 19 et di 20 mai : 20ème édition de la course de montagne La Pastourelle

Début juin : concours de belote de l'amicale laïque (date indéfinie à ce jour)

Sa 23 et di 24 juin : fête de la Montagne

Sa 14 juillet : commémoration du 14 juillet 1789 - RDV à 11h45 sur la place Tyssandier d'Escous pour rejoindre le Monument aux Morts du Cimetière vieux, rue Courbière

Me 1^{er} août : fête de la vache et du fromage

Me 15 août : gala folklorique de la Sagranrière

Sa 18 et Di 19 août : 10^{ème} édition du marché de potiers